



A l'attention de monsieur le Maire

Melun, le 18/02/2021

**Objet : collecte de fournitures scolaires entreposées dans les réserves des écoles de Lognes.**

Monsieur le Maire,

Le SNUipp-FSU 77 a été interpellé à de très nombreuses reprises par des directrices, des directeurs et des enseignant-es de la ville de Lognes, très surpris.es et outré.es par la décision de votre municipalité de collecter toutes les fournitures de bureau, fournitures scolaires et petits matériels entreposés dans les réserves, les ateliers et éventuellement les classes des écoles de la ville durant les congés d'hiver (du 15 au 19 février).

Les équipes pédagogiques ont été informées tardivement par mail de cette collecte, (le 11/02/2021) leur demandant également de bien vouloir étiqueter toutes fournitures personnelles ou appartenant à la coopérative (demande à honorer le dernier jour de classe soit le 12/02/2021).

Nous nous étonnons qu'une telle demande puisse être effectuée de la part de la mairie de Lognes, et nous nous interrogeons sur l'intérêt d'une telle mesure. L'objectif annoncé est de pouvoir alimenter le magasin central, mais cela se fera au détriment de la bonne organisation des enseignements quotidiens au sein des écoles lognotes.

En effet, les équipes pédagogiques organisent leurs commandes de matériel pour une année scolaire, elles anticipent les fournitures scolaires pour leurs élèves en fonction du budget annuel de fonctionnement alloué par la municipalité. Aussi il est indispensable que les enseignant.es puissent disposer d'une réserve de fournitures durant les temps d'apprentissages car à tout moment, elles peuvent en avoir besoin pour leurs élèves. Une gestion du matériel scolaire ne peut s'opérer de manière centralisée, car trop éloignée des besoins quotidiens d'une classe.

Nous avons alerté madame l'Inspectrice d'Académie sur l'absurdité de cette situation que vivent les équipes pédagogiques des écoles de Lognes, prises au dépourvu la veille des congés d'hiver et qui restent inquiètes quant au devenir de la gestion des fournitures scolaires, dont elles ne pourront plus disposer dans leurs classes, et/ou réserves à compter du 1er mars 2021. Nous restons disponibles pour rencontrer le/la représentant.e de la municipalité de Lognes afin d'aborder cette question.

Pour le SNUipp-FSU 77, ces contraintes supplémentaires ne permettent pas d'assurer une gestion quotidienne sereine des apprentissages, une telle mesure de la part de la mairie de Lognes instaure un climat de défiance vis-à-vis des professeurs, à l'heure où les enseignant.es ont besoin de confiance. En cette période de pandémie, ce sont les enseignant.es qui tiennent l'école à bout de bras. Ils et elles ont besoin de confiance. La mesure que vous envisagez montre au contraire une grande défiance.

Nous vous prions de croire, Monsieur le maire, en notre attachement au service public d'éducation.

Mialinoro Reboul et Thierry Grignon  
Co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU77